

St-Pierre d'Entremont Savoie

le mot du maire

Une équipe renouvelée se met en place

Tout d'abord un grand merci aux électeurs qui nous ont soutenu et ont permis à notre équipe de continuer les orientations engagées. Parmi les engagements de campagne, figurait notre volonté de coopérer davantage avec la commune de Saint Pierre d'Entremont Isère. C'est pourquoi, nous avons très rapidement pris contact avec nos homologues dauphinois pour organiser une première rencontre le 13 mai dernier. Nous avons identifié plusieurs pistes de travail en commun.

En premier lieu, les équipements communs : l'école, les locaux associatifs et la station d'épuration des Buis (STEP). Les commissions communales « vie scolaire » et « associations » de part et d'autre du Guiers vont maintenant travailler ensemble. Pour la STEP des buis, même si St Pierre Isère finance sa part, cet équipement technique est géré uniquement par notre commune. L'idée est que la gestion devienne une préoccupation des deux équipes municipales.

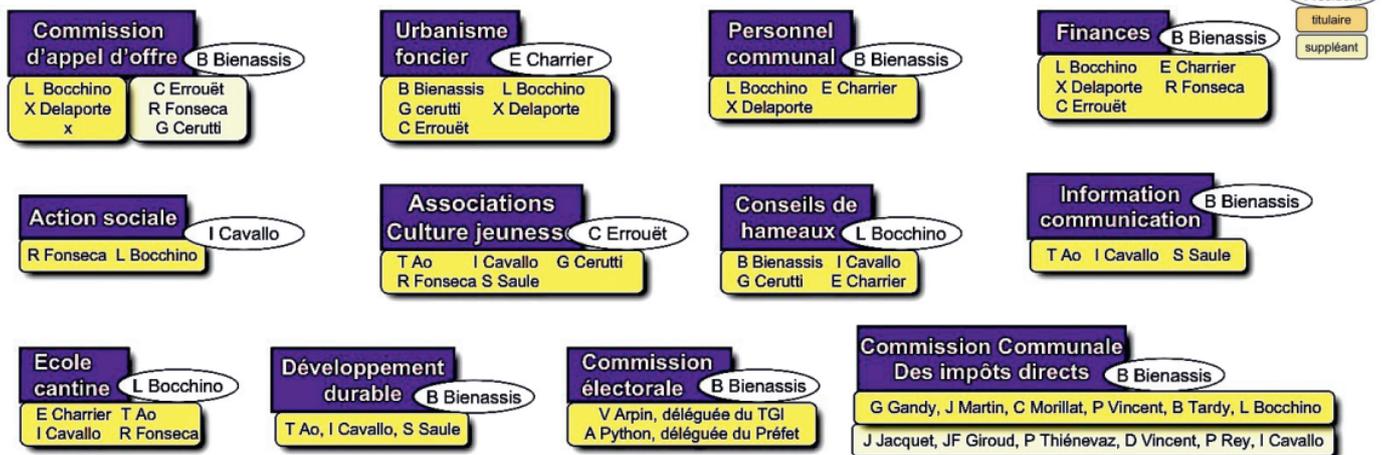
Bulletin municipal

Notre projet d'aménagement de la traversée du bourg est aussi un sujet de coopération entre les deux communes. La commune d'Isère sera représentée au sein de notre groupe de travail sur ce sujet. On peut imaginer que les aménagements du bourg côté Savoie aient un prolongement côté Isère.

Coopérer ne veut pas dire d'accord d'emblée sur tous les sujets. Chaque conseil municipal a ses idées, ses orientations, ses projets. Si nous voulons avancer ensemble, il nous faudra de part et d'autre une bonne capacité d'écoute, de compréhension mutuelle, d'ouverture d'esprit, savoir argumenter pour se convaincre mutuellement et aboutir à des choix qui satisfassent les deux équipes dans le sens de l'intérêt général.

Brigitte BIENASSIS

Organisation de l'équipe municipale - les commissions municipales



Les délégués dans les structures intercommunales et associatives



Pierre Rebella a démissionné de son mandat de conseiller municipal.

ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

Les nouveaux rythmes scolaires, l'organisation se précise

Le travail effectué depuis juillet 2013 par le comité de pilotage (voir *les clés de la tour - mars 2013*) a permis d'aboutir à une première étape importante dans l'organisation des temps périscolaires en application de la réforme des rythmes scolaires. Cette étape a été présentée en réunion publique le 22 mai 2014, en présence des enseignants et de nombreux parents d'élèves. Les élus de Saint-Pierre d'Entremont Savoie et Isère ont décrit l'organisation validée par la Préfecture et l'Éducation Nationale. Cette rencontre a permis d'intéressants échanges et des clarifications sur l'avancement du projet et les éléments restant à régler d'ici l'été.

Les objectifs : alléger les journées d'enseignement, réserver les matinées à l'enseignement (moment pendant lequel les enfants sont le plus réceptifs aux apprentissages), favoriser la curiosité des enfants par la découverte d'activités nouvelles, donner aux enfants la possibilité d'évoluer dans un contexte plus souple, ouvrir au plus grand nombre par la gratuité des activités.

Organisation : les municipalités vont confier la coordination et la gestion des activités à l'AADEC (gestion des intervenants et des subventions de la CAF ...).

Les activités, adaptées à l'âge des enfants, se dérouleront sur 3 h par semaine (2 périodes de 1h30 réparties sur deux après midi), l'encadrement allant de 12 à 18 enfants pour un adulte selon les classes. Les temps d'activité périscolaire des petites et moyennes sections auront lieu chaque début d'après midi pendant la sieste. L'expérience d'autres écoles a montré que ces dispositions sont les mieux adaptées aux tous petits.

Pour la rentrée 2014 : Les horaires d'entrée et sortie de l'école restent les mêmes pour conserver les horaires du transport scolaire. La garderie habituelle est maintenue et élargie au mercredi de 11h30 à 12h ou 12h30. Afin de permettre aux parents de choisir avant la rentrée, notre objectif est de proposer avant les vacances d'été, le programme des activités de septembre à novembre.

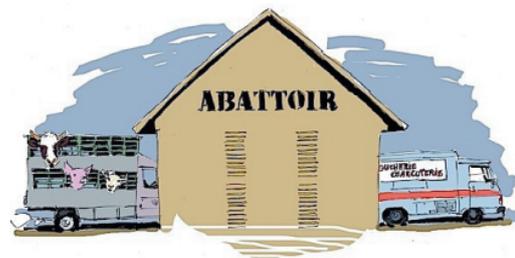
Nous examinerons les derniers assouplissements proposés par le ministère de l'éducation pour d'éventuels aménagements en lien avec les parents d'élèves et les enseignants en restant au plus près du cadre retenu et toujours dans l'intérêt des enfants. Dans le prochain bulletin, tous les détails sur les activités proposées.

Abattoir du Fontanil : s'engager financièrement pour soutenir la filière agricole locale

En 2012, l'abattoir de Grenoble a frôlé la fermeture pour difficultés financières. L'association des usagers a alors proposé une reprise sous forme coopérative. Le tribunal de commerce a validé ce projet compte tenu du sérieux de son montage financier et des soutiens qu'il a pu rassembler auprès du syndicat mixte propriétaire de l'équipement, de la profession agricole et des collectivités locales concernées par l'existence d'une agriculture d'élevage sur notre territoire. Début 2013, 160 coopérateurs ont créé la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) New Co pour reprendre l'exploitation. La SCIC a rapidement engagé une restructuration et redimensionner la chaîne d'abattage et les frigos. Cet abattoir produit 2500 à 3000 t/an et emploie 21 salariés. Il compte jouer la complémentarité avec celui en construction sur Chambéry. Il reste encore d'importants investissements à

faire. C'est pourquoi la SCIC a encore besoin du soutien financier des professionnels de la filière, des entreprises, des collectivités locales et même des particuliers.

Le 21 mai 2014, le conseil municipal a choisi de devenir coopérateur en souscrivant 1000 euros de parts sociales dans cette SCIC. Par cet engagement, il entend soutenir cette structure locale tant sur le fond (circuits courts et locaux) que sur la forme (coopérative).



Les Conseils de hameaux en question

Isabelle, Elsa et Gilles, nouveaux élus, se sont lancés avec plaisir dans l'animation de conseils de hameaux, accompagnés des plus "anciens" ! Ces conseils ont débuté dans la convivialité par un pot d'accueil. Puis, a suivi la présentation de la nouvelle équipe, l'organisation des services municipaux, les commissions municipales et les délégués dans les structures intercommunales. Comme à chaque fois, un thème transverse a été abordé. Cette fois-ci, la municipalité souhaitait questionner les habitants sur le rôle des conseils de hameaux et plus largement sur l'implication des habitants dans la commune. Après 6 années de fonctionnement, il était important de faire un point sur ces moments uniques d'échange entre les habitants et avec les élus, afin d'en assurer l'« efficacité »

dans une démarche de démocratie participative. Pour construire et alimenter ce sujet, certaines propositions concrètes ont été avancées, comme : la mise en place d'un comité de pilotage pour le projet d'aménagement du centre bourg réunissant habitants, commerçants, élu(e)s, techniciens Parc, DDT... ; un projet de « Récolte de mémoire » par la constitution d'un fond photographique, l'organisation de veillée par hameau où nos chers « anciens » raconteraient histoires et anecdotes locales aux petits et grands ; la mise en place d'actions concertées pour réduire à bon escient l'éclairage public ; le partage d'expérience sur le compostage, l'émergence de référents « chemin » ... bref, c'est ensemble que nous avancerons, pas à pas, vers une commune pour tous.

LES PROJETS

L'aménagement de la traversée du bourg se présente comme le projet-phare du nouveau mandat municipal. Après avoir réfléchi ensemble, lors de plusieurs conseils de hameaux, à l'ébauche d'un cahier des charges pour cibler précisément nos attentes respectives en matière de circulation et de stationnement, de cheminements piétons, d'entrée de village, de lien avec l'Isère, d'alignements commerciaux, de places publiques ou d'espaces verts, il est aujourd'hui temps de finaliser cette première réflexion, en la complétant par un diagnostic-accessibilité.

Confié récemment au bureau d'études spécialisé, Qualiconsult, cet état des lieux va conduire à l'élaboration d'un Plan d'Accessibilité des Voiries et des Espaces publics (PAVE) tel que décrit dans *les clés de la tour* de septembre 2013.

Un comité de pilotage est en cours de constitution pour suivre cette démarche innovante ; il associera des élus, des habitants, des commerçants, des représentants de l'Office de Tourisme,

Traversée du bourg : lancement d'un PAVE

du Parc de Chartreuse de la Direction Départementale des Territoires ...

Une fois validé, ce diagnostic viendra compléter notre cahier des charges, lequel servira de base à la consultation qui devrait être lancée fin 2014-début 2015, en vue de choisir le concepteur de notre projet de traversée du bourg.



La traversée du bourg

Rénovation appartements des Bandet : hausse du confort et baisse des charges et des loyers !

Les appartements des Bandet font peau neuve pour la plus grande joie de ses locataires. Le projet de rénovation du bâtiment est passé dans sa phase réalisation. Quatre appartements T2 vont être remis à neuf pour 264 000 Euros TTC d'investissement.

L'isolation, dans un souci d'économie et d'écologie, est la part importante de cette réalisation. L'isolation thermique, tout d'abord, est effectuée par l'extérieur,

afin de ne pas diminuer les surfaces habitables. Des plaques de polystyrène, à haut pouvoir isolant, seront fixées sur les façades et recouvertes d'un enduit. Les menuiseries extérieures ont été remplacées par un matériel plus performant. Des volets roulants remplaceront les anciens volets. Toutes les portes seront changées.

Des travaux importants seront réalisés dans chaque logement. Au RDC, la création d'une chape permettra l'installation d'un chauffage au sol. Du carrelage ainsi que des sols souples vont être posés, les murs remis à neuf, peints ou carrelés (cuisine, SDB). L'électricité et la plomberie seront remises aux normes. Une isolation phonique est prévue entre les étages. Dans les communs, la cave sera fractionnée en 4 boxes grillagés et la cage d'escalier refaite. Lorsque son appartement sera en travaux, chaque locataire sera relogé dans le logement inoccupé du RDC, celui-ci étant le premier réhabilité. Les travaux devraient être terminés en septembre. Les locataires verront ainsi leur confort amélioré et leurs charges allégées (isolation thermique). Le passage de ces appartements en logements sociaux impliquera une baisse de leur loyer.



Appartements des Bandet en travaux

Investissements 2014, une année bien remplie

Au-delà des deux projets décrits ci-dessus, le programme d'investissement 2014 comporte aussi d'autres volets

- Le Pont Nuat (en co maîtrise d'ouvrage avec la commune de St Pierre d'Entremont Isère) – total 75500 € HT : les travaux ont repris le 12 mai et devraient se terminer avant la fin du printemps. Pour mémoire, ces travaux vont permettre le passage de grumiers par ce pont, facilitant l'exploitation forestière des parcelles situées dans ce secteur côté Isère.

- La voirie : le programme prévisionnel 2014 prévoit la réfection d'un mur de soutènement sur la Voie Communale 2 entre les Panières et la Fracette, le revêtement en bi couche du départ du chemin des Courriers vers la Fracette et la

réfection du départ du chemin rural du vieux Bandet vers le Guiers. La consultation des entreprises est lancée.

- Le cimetière (24800 € HT) : cet investissement porte sur la création d'un ossuaire et la réfection des murs d'enceinte. Le conseil général a accordé une subvention de 50% dans le cadre du fond départemental d'équipements des communes (FDEC)

- Le camping municipal (21 000 € HT) : les investissements projetés visent à obtenir le label tourisme et handicap et à apporter quelques améliorations pour l'accueil des usagers.

- Assainissement et enfouissement des réseaux secs au pré du Comte : les études vont être lancées cette année.

Citoyenneté et environnement

Fauchage des talus et flore remarquable

Comme vous l'avez peut-être constaté, depuis quelques jours, des jalons ont poussé sur les talus de nos voies communales. Des botanistes et passionnés de fleurs ont identifié certaines espèces de fleurs rares et remarquables sur nos talus, notamment des orchidées et ils les ont repéré par des jalons avec l'aide de la mairie. Afin de permettre leur floraison, et ainsi de se multiplier, elles seront dispensées de l'épavage printanier.

Des étiquettes les désignant, placées sur ces jalons, permettront aux amateurs et aux curieux de pouvoir les identifier. Attention tout de même, certaines d'entre elles sont protégées et par conséquent, interdites à la cueillette, profitez donc de leur beauté dans leur milieu naturel.



Epavage des talus



Ophrys abeille

Loi sur les pesticides, enfin une avancée

Le Parlement français a adopté le 23 janvier dernier une loi « visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national ». Concrètement à partir du 1er janvier 2020 l'utilisation des produits phytosanitaires sera interdite pour l'entretien des espaces verts publics et à partir du 1er janvier 2022 la commercialisation et la détention de ces produits à usage non professionnel seront à leur tour interdites. De nombreuses études et expertises ont montré le danger des pesticides pour l'homme et les écosystèmes. C'est donc un premier pas pour notre santé et celle de la planète. Cela étant cette loi ne concerne que 5 à 10 % des pesticides utilisés aujourd'hui en France puisque ces produits « dangereux » pourront encore être utilisés par les professionnels en agriculture. C'est donc une avancée mais pas encore la panacée !

Le jardin ethnobotanique : des Hommes et des plantes

Toujours situé à côté du parking de la Mairie et derrière la Maison blanche, le jardin ethnobotanique est, cette année, vert de bonnes herbes et plantes ! Des plantes qui guérissent, en tisane ou dans la gnôle, des plantes qui étaient ou sont encore ramassées par la coopérative de cueilleurs de la vallée des Entremonts. Ce jardin veut ainsi montrer la tradition de cueillette commerciale ou familiale qui existe « depuis toujours » dans notre vallée : thé des Alpes (crapaudine pour les « non chartrousiens »), reine des bois (aspérule odorante), gentiane, véronique (attention ! plante aux racines toxiques), serpolet...

Elles sont cueillies pour être ensuite vendues à des laboratoires pharmaceutiques, cosmétiques ou des liquoristeries. C'est ainsi une petite vingtaine de plantes sauvages de Chartreuse que vous pouvez découvrir et apprendre à connaître grâce aux petits panneaux associés à chacune d'elle. Ce jardin fait partie d'un réseau de dix autres situés sur tout le massif mettant à l'honneur les Hommes et les plantes et l'histoire unique du lien qui les unit. Le réseau a été mis en place et est animé par l'association Jardins du Monde Montagnes en partenariat avec le Parc naturel régional de Chartreuse. Nous recherchons de la matière grise et des mains vertes ! Si vous voulez participer à ce jardin, n'hésitez pas à contacter Isabelle Cavallo, coordinatrice du projet ethnobotanique au 06 81 12 98 20.

ETAT CIVIL

MARIAGE

Elsa Charrier et Dimitri Porcu se sont mariés le 17 mai 2014

NAISSANCE

Emma Offredi, fille de Gaëlle Jacquet et Anthony Offredi, est née le 7 mars 2014

Nneka Chabriand, fille de Pauline Jeanbrun et Bruno Chabriand, est née le 12 avril 2014

Océane Jacquet, fille de Véronique Rey et Jérôme Jacquet, est née le 15 avril 2014

Baptême civil

Mélissa Roy, fille de Vincent Roy et Emilie Ruel, filleule de Jérôme Ruel et Séverine Ducrot, le 31 mai 2014

DECES

Claude Jolivet est décédé le 6 février 2014

Alain Jarry est décédé le 13 février 2014

AGENDA

CONSEIL MUNICIPAL : 20 juin, 2 juillet, 26 août, 25 septembre, 28 octobre

Rassemblement du Maquis de Chartreuse : le 14 juin à 10h30 au Cirque de St Même

Inauguration officielle du groupe scolaire et de l'EMA : le 4 juillet 2014 après midi

Horaires de la Mairie : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - Permanence du maire le samedi de 9h à 11h

Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

Web : <http://www.saintpierredentremont.org/savoie/> - **courriel** : contact@saintpierredentremont.org